

Lous Quarantapes en assemblée

Assemblée général statutaire



Lous Quarantapes en assemblée

Samedi 29 mai à 10 heures chez Alain Bidéi, à côté de la chapelle de Goutz, quartier de Miélan, l'association Lous Quarantapes tiendra son assemblée générale statutaire suivie d'un apéritif et grillades, dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Ordre du jour :

- Élection d'un(e) président(e) et secrétaire de séance,
- Bilan moral du Président , suivi du vote,
- Bilan financier du Trésorier, suivi du vote,
- Fixation des cotisations,
- Postes et candidatures, élection des membres du bureau (appel à candidatures),
- Présentation du programme 2021 et objectifs futurs,
- Questions-réponses.

Il conviendra de se munir de son chéquier, les trésorier et secrétaire prendront les inscriptions pour l'année en cours ; pour rappel 30 euros pour cette année tronquée : 28 euros pour la fédération et l'assurance et 2 euros pour le club de Miélan.

Pour l'apéritif, le club offre les boissons, les grillades et le pain. Ce serait sympathique que chacun apporte soit de quoi grignoter à l'apéritif, soit une salade, soit un dessert, mais pas pour 30 personnes. Si vous le voulez bien, vous pouvez contacter la secrétaire par E-mail, qui régulera la part sucré/salé.

La présence de tous est souhaitable, les anciens comme les nouveaux .

En cas d'impossibilité, faire parvenir un pouvoir à la secrétaire.

La secrétaire Chantal Césaire-Jullien, cesairejullien32@orange.fr